



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Nationale pour le Bénin**  
Agence Principale de Cotonou

## **CAHIER DES CHARGES**

**Numéro AO/B00/SAP/06/2019**



**TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CARREAUX DE LA PLAGE DE LA PISCINE, DE LA  
PATAUGEOIRE ET DES LOCAUX ANNEXES DU CENTRE AERE DE LA BCEAO A  
COTONOU**

**Septembre 2019**



## I. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Le présent descriptif des travaux a pour objet de définir les modalités particulières des travaux de reprise de carreaux au sol au niveau de la plage de la piscine et de la pataugeoire, puis au niveau des réceptacles d'eau des douches extérieures de la piscine.

Les travaux comprendront tous les corps d'état nécessaires à l'achèvement complet des travaux et ceci, selon les règles régissant l'art et en observation de la législation en vigueur. Il s'agit de travaux d'extension. L'Entrepreneur est tenu de prendre en compte tous les ouvrages existants dans son offre et lors de l'établissement de son dossier d'exécution.

### 1 - Normes

- le Cahier des Charges des travaux de revêtements de sols scellés ;
- le Cahier des charges applicable aux travaux de revêtements muraux scellés ;
- toutes normes citées dans les Cahiers des Charges D.T.U. ci-dessus mentionnés ;
- les règles professionnelles ;
- les avis techniques du C.S.T.B ;
- les règlements, décrets, circulaires, parus au Journal Officiel ;
- les prescriptions ayant valeur de Cahier des Charges D.T.U.

### 2 - Description

Il a été constaté comme pathologies liées aux carreaux de la plage de la piscine et de la pataugeoire, des vides sous carreaux au sol (affaissement de la plage dû au tassement du remblai). Le même phénomène s'est observé au niveau des receveurs de douches extérieures de la piscine.

Les surfaces impactées par ces pathologies sont importantes ; c'est pourquoi il est proposé pour ce corps d'état la reprise totale du carrelage de la plage de la piscine et de la pataugeoire d'une part, puis celui des receveurs de douches extérieures de la piscine d'autre part.

### 3 – Consistance des travaux et limite des prestations

Les travaux comprennent :

- la démolition et la dépose des revêtements carreaux puis leur évacuation à la décharge publique retenue à cet effet ;
- la démolition du corps de dallage qui s'est affaissée en même temps que le carrelage puis son évacuation à la décharge publique retenue à cet effet ;
- la vérification de l'intégrité (la non rupture et l'absence de fuite d'eau) des canalisations au droit des pathologies ;
- la remise en état de la forme de dallage : stabilisation de la forme de dallage avec du remblai incompressible (argile à proscrire), arrosage soigné et compactage (compactage hydraulique de préférence), y compris réglage soigné du niveau. L'entrepreneur devra assurer que les ouvrages périphériques pour contenir le remblai sont effectivement sont complets et en bon état et qu'il n'y a pas de possibilité de fuite de remblais sous corps de dallage ;
- l'exécution, toutes fournitures et produits incorporés compris du corps de dallage en béton armé, y compris toutes sujétions de chantier ;

- l'exécution, toutes fournitures et produits incorporés compris des revêtements de type carreaux grès cérame pleinement vitrifié, anti-dérapant selon les types imposés par le présent C.P.T, les choix et calepinage validés par le Maître d'œuvre, compris toutes sujétions de chantier ;
- la fermeture des joints ;
- le nettoyage des revêtements, enlèvements de toutes traces de ciment ou tâches quelconques avant réception.

Il faut signaler que lors de l'exécution des travaux, l'entrepreneur devra non seulement respecter le plan de calepinage, mais aussi mettre en œuvre les joints de fractionnement suivant les prescriptions techniques en la matière.

#### **4 - Provenance, qualité et préparation des matériaux**

Les choix des carreaux à poser seront opérés en tenant obligatoirement compte de l'existant : qualité, format et couleur.

En tout état de cause, les carreaux à poser bénéficieront obligatoirement d'un avis technique en cours de validité du Maître d'œuvre et du Maître d'Ouvrage avant sa mise en œuvre.

Ils seront des carreaux **grès cérames pleinement vitrifiés antidérapants** de 1er choix dans l'espèce indiquée.

Les carreaux devront comporter la marque NF - Classement U.P.E.C. et de la classe U3P3E3C2 au minimum.

L'entrepreneur s'assurera de la parfaite planéité du niveau et de la propreté des surfaces : il rejettera tous les éléments pouvant nuire à l'exécution des travaux et qui pourraient être sources de défauts d'exécution à court, moyen et long terme.

La pose se fera part joints plats parfaitement bourrés pour les carreaux. Le mortier de pose ne devra pas refluer des joints. Des joints compressibles seront prévus.

#### **5 - Nettoyage - Protection**

La finition des travaux de carrelage comporte le nettoyage des surfaces après fermeture (remplissage) des joints.

L'entreprise devra prendre toutes dispositions pour protéger les travaux en cours après exécution et ce, jusqu'à la réception provisoire.

Il ne devra rester aucune trace de mortier sur les dallages terminés.

#### **6 - Echantillons**

Les échantillons soumis par l'entreprise à l'agrément du Maître d'Ouvrage et du Maître d'Œuvre, dès la passation du marché, seront déposés dans le bureau de chantier jusqu'à l'achèvement des travaux.

Aucune commande de matériels ne pourra être passée par l'entrepreneur sinon à ses risques et périls tant que l'acceptation de l'échantillon correspondant n'aura pas été matérialisée par la signature du Maître d'œuvre. Ces échantillons seront à subir des contrôles et essais conformes à ceux prévus par les normes en vigueur, aux règles de la profession ou à ceux prévus dans les documents contractuels.

Au cas, où la suite de ces essais, il serait constaté que les échantillons déposés ne répondent pas aux spécifications du présent document, le Maître d'œuvre interdira l'emploi sur le chantier de ce matériau et refusera tout travail au cours duquel il aura été employé.

La fourniture d'un autre produit en remplacement de celui initialement prévu sera alors exigée et il sera procédé sur ce dernier, dans les mêmes conditions aux mêmes essais que sur le précédent échantillon.

L'entrepreneur ne pourra prétendre à aucun délai supplémentaire ou indemnité à la suite de refus temporaire ou définitif d'un type matériel ou fourniture.

La fourniture de tous ces échantillons est à la charge de l'entrepreneur.

## II. ANNEXES

### ANNEXE 1

#### MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

**NOTE :** L'Annexe fait partie intégrante de la soumission. Les soumissionnaires sont priés de remplir tous les espaces laissés en blanc dans le présent modèle de soumission et ses annexes.

A

Monsieur le Directeur National de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour le Bénin

01 B.P 325 Recette Principale

**COTONOU**

**OBJET : Travaux de Remplacement des Carreaux de la Plage Piscine, de la Pataugeoire et des Locaux annexes du Centre Aéré de la BCEAO à Cotonou.**

Monsieur le Directeur National,

1) Nous soussignés ....., faisant élection de domicile à ....., agissant au nom et pour le compte de ....., inscrit au registre de commerce de ....., sous le N° ..... et à l'INSAE, sous le N° ....., proposons d'exécuter et d'achever l'ensemble des travaux tels que décrits dans les pièces écrites et graphiques du présent appel d'offres pour le montant suivant :

i) Hors T.V.A (H.TVA) de (en toutes lettres et en chiffres)..... éventuellement assorti des modifications qui découleront du Marché.

2) Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à commencer les travaux au lendemain de la date de passation de la commande et à terminer les travaux et livrer les ouvrages dans un délai de \_\_\_\_\_ **mois**.

3) Nous acceptons de rester liés par notre soumission pendant un délai de **quatre-vingt dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la remise des offres.

4) Avant signature de l'Accord de Marché, la présente Soumission acceptée par la BCEAO vaudra engagement entre nous.

5) Nous avons bien noté que le Maître d'Ouvrage n'est pas tenu de retenir la soumission la mieux-disante et qu'il peut ne pas donner de suite au présent appel d'offres sans avoir à se justifier ni devoir d'indemnités à ce titre. En foi de quoi je soumetts la présente offre en y apposant ma signature,

Fait à ..... le ..... par : (nom et prénoms) : .....

Signature

en qualité de (fonction)....., dûment autorisé à signer la soumission pour et au nom de : .....

Délai de démarrage des travaux :	Dès réception de l'avance de démarrage
Délai d'exécution maximum :	.....(A préciser)
Montant de pénalités pour retard :	1/5000 <sup>ème</sup> du montant du contrat par jour calendaire de retard
Limite de la pénalité pour retard :	5% du montant du contrat
Pourcentage de retenue de garantie	5% du montant du contrat
Montant de l'avance forfaitaire cautionnée :	30 % du montant du contrat

**ANNEXE 2****MODELE DE CAUTION D'AVANCE DE DEMARRAGE**

Attendu que l'Entreprise (Nom de l'Entreprise).....

désignée ci-après "l'Entrepreneur" a été déclarée adjudicataire définitif et a reçu notification de l'approbation du marché pour **les Travaux de Remplacement des Carreaux de la Plage Piscine, de la Pataugeoire et des Locaux annexes du Centre Aéré de la BCEAO à Cotonou.**

Attendu que ledit marché stipule que dans le cas du versement à l'Entrepreneur d'une avance forfaitaire de démarrage fixée à trente pour cent (30 %) du montant du marché, cette avance doit être garantie à cent pour cent (100 %) par une caution solidaire et que nous nous sommes engagés à fournir à l'Entrepreneur cette caution,

Dès lors, nous affirmons par les présents, que nous nous portons garants et responsables à l'égard de la BCEAO (Maître d'Ouvrage), au nom de l'Entrepreneur, pour un montant maximum de .....

..... (Chiffres et lettres)  
correspondant à trente pour cent (30 %) du montant du marché,

Et nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dès réception de la première demande écrite du Maître d'Ouvrage déclarant que l'Entrepreneur ne satisfait pas ses engagements contractuels ou qu'il se trouve débiteur du Maître d'Ouvrage au titre du remboursement de cette avance, et sans argutie ni discussion, toute (s) somme (s) dans les limites du montant résiduel de l'avance au moment de la demande du Maître d'Ouvrage, sans que le Maître d'Ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant de la (des) somme (s) indiquée (s) ci-dessus.

La présente caution entre en vigueur à compter de la date d'établissement du décompte provisoire numéro (0) relatif à l'avance forfaitaire de démarrage.

Le montant de la caution diminuera automatiquement au fur et à mesure des remboursements de l'avance selon les acomptes bimensuels.

Elle expire et sera libérée au plus tard un (1) mois après le remboursement complet de l'avance.

Fait à ..... le

Signature Cachet de l'Entreprise

*Mention manuscrite à porter*

**"Bon pour la caution personnelle et solidaire"**

*Signature*

***N.B. : L'ANNEXE 2 ne prendra effet qu'après notification du marché à l'Entreprise adjudicataire.***

**ANNEXE 3****MOYENS EN PERSONNEL ET EN MATERIEL DE L'ENTREPRISE****I.- MOYEN EN PERSONNEL**

	NOMS	QUALIFICATION (diplôme - formation expérience)	FONCTION
A. Cadres – Direction de chantier			
B. Encadrement			
	NOMBRE	No	
C. Ouvriers spécialisés			
D. Manœuvres			



**II.- MOYEN EN MATERIEL DE L'ENTREPRISE**

Matériel pour exécution et autocontrôle des travaux

DESIGNATION	NOMBRE	AGE - ETAT

Fait à ..... le .....

*(Signature et cachet)*

Le Soumissionnaire,

**ANNEXE 4****CRITERES D'EVALUATION**

CRITERES D'EVALUATION	SOUS CRITERES D'EVALUATION	NOTE ECLATEE	NOTES
Présentation de l'offre	• Sommaire	1	5
	• Pagination	1	
	• Page de garde	1	
	• Clarté et lisibilité	1	
	• Intercalaire	1	
03 REFERENCES TECHNIQUES DES CINQ (05) DERNIERES ANNEES Seulement les références techniques délivrées par un maître d'ouvrage ou un maître d'ouvrage délégué seront considérées	Travaux similaires • 01 expérience ... 15 points • 02 expériences ...30 points • 03 expériences ...45 points  NB : Sont prises en compte, seules les expériences accompagnées d'attestation de bonne fin d'exécution	45	45
METHODOLOGIE 1.1 Organisation  1.2 Chronogramme d'intervention	✓ Organisation 11 points		20
	2. compréhension et description et méthodologie de mise en œuvre	11	
	✓ Chronogramme d'intervention : 09 points		
	3. décomposition des grandes tâches en tâches détaillées	3	
	4. ordonnancement des tâches détaillées	3	
	5. adéquation du planning des travaux au chronogramme d'intervention suivant la décomposition et ordonnancement des tâches détaillées	3	
Moyens matériels affectés aux travaux : origine et justification en cas de propriété privée (en cas de non justification, la note sera divisée en deux) 10 points	01 Bétonnière, 01 vibreur	5	10
	Lot de petits matériels	5	

CRITERES D'EVALUATION	SOUS CRITERES D'EVALUATION	NOTE ECLATEE	NOTES
Moyen humains affectés aux travaux avec diplômes			20
a) - Qualification(5) Expérience (5)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un (1) Technicien Supérieur, expérience 5 ans (Conducteurs des travaux)</li> </ul>	10	
b) Qualification(5) Expérience (5)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une (01) équipe d'ouvriers et personnel d'appui expérimenté</li> </ul>	10	
	TOTAL		100

### III - CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UTE	PRIX UNITAIRES (Hors TVA)	
			En chiffres	En lettres
<b>100</b>	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES</b>			
101	Installation du chantier, amenée et repli du matériel	FF		
<b>500</b>	<b>DEMOLITION-MACONNERIE-BETON</b>			
501	Dépose de carreaux sur la plage de la piscine et évacuation des gravats à la décharge publique	FF		
502	Dépose de carreaux au sol des receveurs de douches hommes et femmes et évacuation des gravats à la décharge publique	FF		
503	Décapage du corps de dallage de la plage de la piscine et de la pataugeoire	FF		
504	Décapage du corps de dallage des receveurs de douches hommes et femmes	FF		
505	Remise en état du remblai sous corps de dallage par apport du remblai en sable continental et compactage de la plage de la piscine et de la pataugeoire	FF		
506	Remise en état du remblai sous corps de dallage par apport du remblai en sable continental et compactage au niveau des receveurs de douches hommes & femmes	FF		
507	Béton armé dosé à 350kg/m <sup>3</sup> pour le corps de dallage de la plage de la piscine et de la pataugeoire	m <sup>3</sup>		
508	Béton armé dosé à 350kg/m <sup>3</sup> pour le corps de dallage de la douchière hommes et femmes	m <sup>3</sup>		
<b>600</b>	<b>REVETEMENTS</b>			
601	Fourniture et pose de carreaux grès cérame pleinement vitrifié anti-dérapant sur la plage de la piscine et de la pataugeoire	m <sup>2</sup>		
602	Fourniture et pose de carreaux grès cérame pleinement vitrifié anti-dérapant au sol de la douchière homme et femme	m <sup>2</sup>		
<b>700</b>	<b>PLOMBERIE</b>			
701	Fourniture et pose de siphon au sol à la douchière homme et femme y compris toutes sujétions	u		
<b>800</b>	<b>SERRURERIE</b>			
801	Fourniture et pose de serrure dans le vestiaire des femmes y compris toutes sujétions	u		

#### IV - CADRE DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UTE	QTE	PRIX UNI- TAIRES (Hors TVA)	MONTANT TOTAL (Hors TVA)
<b>100</b>	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES</b>				
101	Installation du chantier, amenée et repli du matériel	FF	1		
	<b>TOTAL 100</b>				
<b>500</b>	<b>DEMOLITION-MACONNERIE-BETON</b>				
501	Dépose de carreaux sur la plage de la piscine et évacuation des gravats à la décharge publique	FF	1		
502	Dépose de carreaux au sol des receveurs de douches hommes et femmes et évacuation des gravats à la décharge publique	FF	1		
503	Décapage du corps de dallage de la plage de la piscine et de la pataugeoire	FF	1		
504	Décapage du corps de dallage des receveurs de douches hommes et femmes	FF	1		
505	Remise en état du remblai sous corps de dallage par apport du remblai en sable continental et compactage de la plage de la piscine et de la pataugeoire	FF	1		
506	Remise en état du remblai sous corps de dallage par apport du remblai en sable continental et compactage au niveau des receveurs de douches hommes & femmes	FF	1		
507	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour le corps de dallage de la plage de la piscine et de la pataugeoire	m <sup>3</sup>	57,3		
508	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour le corps de dallage de la douchière hommes et femmes	m <sup>3</sup>	2		
	<b>TOTAL 500</b>				
<b>600</b>	<b>REVETEMENTS</b>				
601	Fourniture et pose de carreaux similaires à l'existant sur la plage de la piscine et de la pataugeoire	m <sup>2</sup>	573		
602	Fourniture et pose de carreaux similaires à l'existant au sol de la douchière homme et femme	m <sup>2</sup>	20		
	<b>TOTAL 600</b>				
<b>700</b>	<b>PLOMBERIE</b>				
701	Fourniture et pose de siphon au sol à la douchière homme et femme y compris toutes sujétions	u	2,00		
	<b>TOTAL 700</b>				
<b>800</b>	<b>SERRURERIE</b>				
801	Fourniture et pose de serrure dans le vestiaire des femmes y compris toutes sujétions	u	1,00		
	<b>TOTAL 800</b>				
	<b>TOTAL PARTIEL CENTRE AERE HT-HTVA</b>				
	<b>TOTAL GENERAL CENTRE AERE HT-HTVA</b>				